



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 18/07/2024

L.C.R.

Echéance le : 31/08/2024

Magasinier :

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page :1/1

N° Document 4647596	N° Client 0165285	Votre Commande	Marque	V.I.N. Zone Expedition : 03	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande 5374603	
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5374603 DU 18/07/2024 ** CITROEN C4 II 1.6 HDi 90 - DS354BC COMMENTAIRE R.A. : CITROEN C4 II 1.6 HDi 90 - DS354BC NUMERO DE COMMANDE : I:COURROIE MICRO V PSA ----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 14,75 CHER CLIENT NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS. VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS CATALOGUES AINSI QUUN LIVRET DE BONNES PRATIQUES. SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT		GAT6PK975 E01604	1,00	4	29,50	50,00	14,75	14,75
		Total hors taxe :		Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C	
PI : 14,75				(4) 20,000			17,70	
MO : 0,00		14,75		14,75				
DIV : 0,00				2,95				

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document : 4647596
N° Client : 0165285
N° Commande : 5374603

Echéance le : 31/08/2024

18/07/2024

17,70



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes les factures ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer de plein droit le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'émission de la facture (quarante euros) pour être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.

Les fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation. Les factures sont émises à l'ordre de l'acquéreur. En cas de non-paiement à la date d'échéance, l'acquéreur s'engage à verser à l'acquéreur des intérêts calculés sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur.

Les objets de la présente facture sont suspendus jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.